
Financial statements of the
États financiers de la
Ottawa Community Foundation
Fondation communautaire
d'Ottawa

December 31, 2018
31 décembre 2018



Management's Report	1-2	Rapport de la direction
Independent Auditor's Report	3-6	Rapport de l'auditeur indépendant
Statement of operations and changes in fund balances	7	État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
Statement of financial position	8	État de la situation financière
Statement of cash flows	9	État des flux de trésorerie
Notes to the financial statements	10-30	Notes complémentaires

Management's Report

Management's Responsibility for the Financial Statements

The accompanying financial statements of the Ottawa Community Foundation, (the "Foundation"), which comprise the statement of financial position as at December 31, 2018, and the statement of operations and changes in fund balances, and the statement of cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information, are the responsibility of the Foundation's management and have been prepared in accordance with Canadian Accounting Standards for Not-for-Profit Organizations. The accounting policies followed by the Foundation are included in the summary of significant accounting policies set out in Note 2 to the financial statements. The preparation of financial statements necessarily involves the use of estimates based on management's judgement, particularly when transactions affecting the accounting periods cannot be finalized with certainty until future periods.

The Foundation's management maintains a system of internal control designed to provide reasonable assurance that assets are safeguarded, transactions are properly authorized and recorded, and reliable financial information is available on a timely basis for the preparation of financial statements. These systems are monitored and evaluated by management.

The Finance and Audit Committee of the Board of Directors of the Foundation meets with management and the independent external auditor to review the financial statements and discuss any significant financial reporting or internal control matters prior to the Board of Directors' approval of the financial statements.

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction quant aux états financiers

Les états financiers de la Fondation communautaire d'Ottawa, (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, ainsi que l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, sont la responsabilité de la direction de la Fondation et ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les méthodes comptables suivies par la Fondation sont incluses dans le résumé des principales méthodes comptables à la note 2 des états financiers. La préparation des états financiers fait nécessairement appel à l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations qui touchent les exercices en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitude avant les prochaines périodes.

La direction de la Fondation maintient un système de contrôles internes conçu pour offrir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les transactions sont autorisées et comptabilisées, et que des renseignements d'ordre financier fiables sont disponibles pour dresser les états financiers. Ces systèmes sont surveillés et évalués par la direction.

Le Comité de finance et d'audit du Conseil d'administration de la Fondation rencontre la direction et l'auditeur externe indépendant afin d'étudier les états financiers et de discuter de questions importantes de présentation des données financières ou de contrôle interne avant l'approbation des états financiers par le Conseil d'administration.

The financial statements have been audited by Deloitte LLP, independent external auditor appointed by the Foundation. The accompanying Independent Auditor's Report outlines their responsibilities, the scope of their audit and their opinion on the Foundation's financial statements.

Les états financiers ont été audités par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., auditeur externe indépendant nommé par la Fondation. Le rapport de l'auditeur indépendant qui accompagne les états financiers décrit leurs responsabilités, l'étendue de leur audit et leur opinion quant aux états financiers de la Fondation.



Marco Pagani
President & CEO

Marco Pagani
Président-directeur général



Brian M. Coburn, CPA, CMA
Director, Finance and Administration

Brian M. Coburn, CPA, CMA
Directeur, Finance et administration

April 23, 2019

Le 23 avril 2019

Independent Auditor's Report

To the Members of the
Ottawa Community Foundation

Opinion

We have audited the financial statements of the Ottawa Community Foundation (the "Foundation"), which comprise the statement of financial position as at December 31, 2018, and the statements of operations and changes in fund balances and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Foundation as at December 31, 2018, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards ("Canadian GAAS"). Our responsibilities under those standards are further described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements section of our report. We are independent of the Foundation in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation communautaire d'Ottawa

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation communautaire d'Ottawa (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Foundation's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Foundation or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Foundation's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian GAAS will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian GAAS, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.

- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Foundation's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Foundation's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Foundation to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

The financial statements for the year ended December 31, 2017 were audited by another auditor whose report dated April 24, 2018, expressed an unmodified opinion on these financial statements.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 ont été audités par un autre auditeur qui a émis une opinion sans réserve datée du 24 avril 2018 sur ces états financiers.

Deloitte LLP

Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

April 23, 2019

Le 23 avril 2019

**Ottawa Community Foundation
Statement of Operations
and Changes in Fund Balances**

As at December 31, 2018
(In thousands of dollars)

**Fondation communautaire d'Ottawa
État des résultats et de
l'évolution des soldes de fonds**

au 31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

	2018					2017					
	Endowment Funds	Funds for Charitable Distribution	Operating fund	Interfund Eliminations	Total Funds	Endowment Funds	Funds for Charitable Distribution	Operating fund	Interfund Eliminations	Total Funds	
	Fonds de dotation	Fonds pour distribution aux fins de bienfaisance	Fonds d'opérations	Éliminations interfonds	Total des fonds	Fonds de dotation	Fonds pour distribution aux fins de bienfaisance	Fonds d'opérations	Éliminations interfonds	Total des fonds	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Revenue											Produits
Donations	10 580	13 273	3	-	23 856	8 376	12 579	59	-	21 014	Dons
CFO endowment earnings	-	-	174	(174)	-	-	-	231	(231)	-	Fonds de dotation - FCO
Investment earnings (losses) (Note 5)	(287)	(29)	179	-	(137)	8 068	972	155	-	9 195	Revenus (pertes) de placement (note 5)
Funds for charitable distribution (Note 5)	-	4 970	-	(4 970)	-	-	3 878	-	(3 878)	-	Fonds pour distribution - bienfaisance (note 5)
Service fees (Note 5)	-	-	1 800	(1 721)	79	-	-	1 642	(1 572)	70	Frais de service (note 5)
Other	-	398	4	(398)	4	612	-	30	(612)	30	Autres
	10 293	18 612	2 160	(7 263)	23 802	17 056	17 429	1 886	(6 293)	30 309	
Expenses											Charges
Funds for charitable distribution (Note 5)	4 970	-	-	(4 970)	-	3 878	-	-	(3 878)	-	Fonds pour distribution - bienfaisance (note 5)
Grants and programs	-	11 934	6	(572)	11 368	-	11 221	20	(843)	10 398	Subventions et programmes
Investment fees	384	58	21	-	463	327	45	19	-	391	Frais de placement
Service fees (Note 5)	1 439	282	-	(1 721)	-	1 339	233	-	(1 572)	-	Frais de service (note 5)
Salaries and benefits	-	-	1 511	-	1 511	-	-	1 420	-	1 420	Salaires et avantages sociaux
Other administrative expenses	-	-	450	-	450	-	-	557	-	557	Autres frais d'administration
Amortization of capital assets	-	-	7	-	7	-	-	6	-	6	Amortissement des immobilisations
	6 793	12 274	1 995	(7 263)	13 799	5 544	11 499	2 022	(6 293)	12 772	
Excess of revenue over expenses for the year	3 500	6 338	165	-	10 003	11 512	5 930	95	-	17 537	Excédent des produits sur les charges pour l'exercice
Fund balances , beginning of year	113 174	27 155	994	-	141 323	101 662	21 225	899	-	123 786	Solde des fonds , début de l'exercice
Fund balances , end of year	116 674	33 493	1 159	-	151 326	113 174	27 155	994	-	141 323	Solde des fonds , fin de l'exercice

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Ottawa Community Foundation
Statement of financial position

As at December 31, 2018
(In thousands of dollars)

Fondation communautaire d'Ottawa
État de la situation financière

au 31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

	2018				2017				
	Endowment Funds	Funds for Charitable Distribution	Operating fund	Total Funds	Endowment Funds	Funds for Charitable Distribution	Operating fund	Total Funds	
	Fonds de dotation	Fonds pour distribution aux fins de bienfaisance	Fonds d'opérations	Total des fonds	Fonds de dotation	Fonds pour distribution aux fins de bienfaisance	Fonds d'opérations	Total des fonds	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Assets									Actif
Cash	-	126	82	208	-	197	167	364	Trésorerie
Accounts receivable	-	-	70	70	-	-	60	60	Comptes débiteurs
Investments (Note 4)	116 374	33 367	8 962	158 703	112 874	26 963	9 104	148 941	Placements (note 4)
Real estate (Note 6)	300	-	-	300	300	-	-	300	Biens immobiliers (note 6)
Capital assets (Note 7)	-	-	12	12	-	-	10	10	Immobilisations (note 7)
	116 674	33 493	9 126	159 293	113 174	27 160	9 341	149 675	
Liabilities and Fund Balances									Passif et solde des fonds
Liabilities									Passif
Grants and accounts payable and accrued liabilities	-	-	68	68	-	5	125	130	Subventions et fournisseurs à payer et charges à payer
Managed funds (Note 8)	-	-	7 899	7 899	-	-	8 222	8 222	Fonds d'organismes (note 8)
	-	-	7 967	7 967	-	5	8 347	8 352	
Fund balances (Note 3)									Solde des fonds (note 3)
Endowment funds									Fonds de dotation
Contributed capital	115 376	-	-	115 376	105 867	-	-	105 867	Capital d'apport
Accumulated increase in capital	1 298	-	-	1 298	7 307	-	-	7 307	Augmentation cumulée du capital
Term and spend down funds									Fonds à durée déterminée et à épuisement du capital
Contributed capital (Note 5)	-	17 254	-	17 254	-	16 228	-	16 228	Capital d'apport (note 5)
Accumulated increase in capital	-	362	-	362	-	1 104	-	1 104	Augmentation cumulée du capital
Funds available to spend (Note 5)	-	15 877	-	15 877	-	9 823	-	9 823	Fonds disponibles pour distribution (note 5)
Operating fund	-	-	1 159	1 159	-	-	994	994	Fonds d'opérations
	116 674	33 493	1 159	151 326	113 174	27 155	994	141 323	
	116 674	33 493	9 126	159 293	113 174	27 160	9 341	149 675	

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Approved by the Board

Susan St. Amand, TEP, FEA, ICD.D
Chair, Board of Directors

Paul Sibué, CPA, CA Treasurer

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvés par le Conseil d'administration

Susan St-Amand, TEP, FEA, ICD.D
Présidente du Conseil d'administration

Paul Sibué, CPA, CA Trésorier

Ottawa Community Foundation**Statement of cash flows**

year ended December 31, 2018

(In thousands of dollars)

Fondation communautaire d'Ottawa**État des flux de trésorerie**

de l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars)

	2018	2017	
	\$	\$	
Cash flows from operating activities			Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation
Donations received for charitable distribution and operating purposes	13 276	12 638	Dons reçus pour fins de distribution de bienfaisance et opérations
Investment earnings received	2 424	3 139	Revenus de placement reçus
Grants and programs expenses paid	(11 368)	(10 393)	Dépenses de subventions et programmes payées
Investment fees paid	(463)	(391)	Frais de placement payés
Salaries and benefits paid	(1 511)	(1 428)	Salaires et avantages sociaux payés
Other administrative expenses paid	(498)	(515)	Autres frais d'administration payés
Service fees and other earnings received	83	100	Frais de service et autres revenus reçus
	1 943	3 150	
Cash flows from financing activities			Flux de trésorerie liés aux activités de financement
Contributions to endowment funds	10 580	8 376	Contributions aux fonds de dotation
Net increase (decrease) in managed funds	(323)	1 293	Augmentation (diminution) nette des fonds d'organismes
	10 257	9 669	
Cash flows used in investing activities			Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement
Net decrease (increase) in investments	(12 347)	(12 712)	Diminution (augmentation) nette des placements
Capital assets purchased	(9)	(7)	Immobilisations achetées
	(12 356)	(12 719)	
Net cash inflow (outflow) for the year	(156)	100	Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice
Cash, beginning of year	364	264	Trésorerie, début de l'exercice
Cash, end of year	208	364	Trésorerie, fin de l'exercice

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ottawa Community Foundation
Notes to the financial statements

December 31, 2018
(In thousands of dollars)

1. Nature of Foundation and nature of Funds

The Ottawa Community Foundation, (the "Foundation"), is a not-for-profit organization incorporated under the Canada Not-for-profit Corporations Act, and as a registered charity is not subject to income taxes. The Foundation is a pooling of charitable gifts in endowment or restricted funds, from which amounts are made available for charitable distribution to meet a wide range of community needs and interests - the arts and other cultural activities, scholarships, medical and scientific research, environmental concerns and social issues. On approval by the Foundation's Board of Directors, amounts are allocated to a charitable cause or organization as advised by the donor.

2. Accounting policies

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian Accounting Standards for Not-for-Profit Organizations, which are part of Canadian generally accepted accounting principles and include the following significant accounting policies:

Endowment Funds

The Foundation follows the restricted fund method of accounting for contributions. Gifts made to individual endowment funds are recorded in Contributed capital. Endowment Funds are established for gifts that are designated to remain under the Foundation's management in perpetuity. The investment earnings (losses) on the Endowment Funds and the disbursements to cover service fees and funds for charitable distribution are recorded in the Accumulated increase in capital balance in the Endowment Funds.

The Foundation has certain endowment funds from which amounts are designated by donors to support the Foundation's operations.

Fondation communautaire d'Ottawa
Notes complémentaires

31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

1. Nature des activités et des fonds de la Fondation

La Fondation communautaire d'Ottawa, (la « Fondation »), est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif; elle est aussi un organisme de bienfaisance enregistré exempté de l'impôt. La Fondation regroupe des dons de bienfaisance dans des fonds de dotation ou à usage restreint, à partir desquels des montants sont mis à disposition pour distribution aux fins de bienfaisance afin de répondre à un large éventail de besoins et d'intérêts communautaires - arts et autres activités culturelles, bourses d'études, recherche scientifique et médicale, protection de l'environnement et problèmes sociaux. Lorsque le Conseil d'administration de la Fondation l'autorise, des sommes sont affectées à une cause ou un organisme de bienfaisance selon les souhaits des donateurs.

2. Méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui font partie intégrante des principes comptables généralement reconnus au Canada et englobent les méthodes comptables importantes énoncées ci-après :

Fonds de dotation

La Fondation constate les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les dons destinés à des fonds de dotation individuels sont comptabilisés sous Capital d'apport. Les fonds de dotation sont établis pour les dons qui sont désignés à rester sous la direction de la Fondation à perpétuité. Les revenus de placement (pertes) du fonds de dotation et les déboursés pour couvrir les frais de service et les fonds pour distribution aux fins de bienfaisance sont comptabilisés sous Augmentation cumulée du capital dans les fonds de dotation.

La Fondation dispose de certains fonds de dotation dont des sommes sont affectées par les donateurs au soutien des activités de fonctionnement de la Fondation.

Ottawa Community Foundation
Notes to the financial statements

December 31, 2018
(In thousands of dollars)

2. Accounting policies (continued)

Funds for Charitable Distribution

The Funds for Charitable Distribution fund consist of externally restricted donations that will be distributed as advised by the donors. These funds can take several forms.

Term funds are donations that have a specified term and may be transferred to a charitable organization at the end of the term, renewed at the discretion of the organization/donor establishing the fund, or changed to an endowment fund. These funds are pooled with the Endowment Funds for investment purposes and are subject to the Foundation's spending policy.

Spend down funds are donations that have a specific termination date by which all of the respective donation must be disbursed. Typically the disbursements are uniform each year over the specified term but are subject to the donor's directions. These funds are pooled with the Endowment Funds for investment purposes and are subject to the Foundation's spending policy.

Flow through funds are donations that are intended for distribution to registered charities in the short term and are invested in money market funds until the donor advises when to make the distribution. Flow through funds are classified as Funds available to spend in the Funds for Charitable Distribution fund. In addition to specific donations, the portion of the Endowment Funds which is available for charitable distribution is also classified as Funds available to spend in the Funds for Charitable Distribution fund.

The investment earnings (losses) on the term and spend down funds, and the disbursements to cover service fees and charitable grants are recorded in the Accumulated increase in capital balance.

Fondation communautaire d'Ottawa
Notes complémentaires

31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

2. Méthodes comptables (suite)

Fonds pour distribution aux fins de bienfaisance

Les fonds pour distribution aux fins de bienfaisance consistent en des dons qui sont affectés d'origine externe et dont la distribution est orientée par les donateurs. Ces fonds peuvent revêtir diverses formes.

Les fonds à durée déterminée sont constitués de dons à durée définie qui, à l'échéance de la période, peuvent être transférés à un organisme de bienfaisance, placés de nouveau à la discrétion de l'organisation/donateur ayant établi le fonds, ou convertis en fonds de dotation. Ces fonds sont mis en commun avec les sommes portées dans le Fonds de dotation aux fins de placement et sont assujettis à la politique régissant les dépenses de la Fondation.

Les fonds à épuisement du capital sont constitués de dons assortis d'une date d'échéance, date à laquelle le don doit avoir été distribué en entier. Habituellement, pendant la durée du fonds définie par le donateur et sous réserve de ses instructions, les montants versés chaque année sont de valeur égale. Ces fonds sont mis en commun avec les sommes portées dans le Fonds de dotation aux fins de placement et sont assujettis à la politique régissant les dépenses de la Fondation.

Les fonds en transit sont constitués de dons à distribuer à court terme à des organismes de bienfaisance et qui sont investis dans des fonds du marché monétaire dans l'attente de la décision de distribution du donateur. Les fonds en transit sont classés dans les fonds disponibles pour distribution des Fonds pour distribution aux fins de bienfaisance. En plus des dons spécifiques, la part des Fonds de dotation disponible pour distribution aux fins de bienfaisance est aussi classée en tant que Fonds disponible pour distribution dans les Fonds pour distribution aux fins de bienfaisance.

Les gains (pertes) de placement des fonds à durée déterminée et des fonds à épuisement du capital, ainsi que les déboursés pour régler les frais de service et les subventions de bienfaisance, sont comptabilisés sous Augmentation cumulée du capital.

2. Accounting policies (continued)

Operating Fund

The Operating fund accounts for revenue and expenses related to the Foundation's operations. The investment earnings (losses) of the Operating fund include investment income generated from Funds available to spend in the Funds for Charitable Distribution fund that are typically invested in interest bearing vehicles while waiting for distribution instructions from donors. The gains and losses from the disposition of donated securities held as Funds available to spend in the Funds for Charitable Distribution fund are recorded in investment earnings (losses) of the Operating fund.

Managed Funds

Managed funds are owned by other organizations and pooled with the Foundation's assets for investment purposes. These Managed funds assets are presented in the Operating fund with the Foundation's assets but are offset by Managed funds liabilities in the statement of financial position. Any revenue and expenses accruing to these funds are not reflected in the Statement of Operations and Changes in Fund Balances.

Use of estimates

The preparation of financial statements in accordance with Canadian Accounting Standards for Not-for-Profit Organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities at the date of the financial statements, and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. Actual results could differ from management's best estimates and assumptions as additional information becomes available in the future. These estimates and assumptions are reviewed periodically and, as adjustments become necessary, they are reported in the period in which they become known. The most significant estimate relates to the fair value of investments.

2. Méthodes comptables (suite)

Fonds d'opérations

Les produits et les charges liés au fonctionnement de la Fondation sont comptabilisés dans le Fonds d'opérations. Les revenus de placement du fonds d'opérations incluent les revenus d'intérêts générés par les placements portant intérêts du Fonds pour distribution aux fins de bienfaisance qui sont dans l'attente des instructions des donateurs. Les gains et les pertes résultant de la vente d'actions du Fonds disponible pour distribution dans le Fonds pour distribution aux fins de bienfaisance sont comptabilisés comme revenus de placement du Fonds d'opérations.

Fonds d'organismes

Les fonds d'organismes appartiennent à d'autres organismes de bienfaisance et sont mis en commun avec les actifs de la Fondation pour fins de placement. À l'état de la situation financière, les actifs des fonds d'organismes sont présentés dans les actifs de la Fondation mais sont contrebalancés par les passifs des fonds d'organismes. Les produits et les charges de ces fonds ne sont pas comptabilisés dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif impose à la direction d'établir des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les actifs et les passifs constatés à la date des états financiers, de même que sur le montant des produits et des charges de la période de référence. Les résultats réels pourraient différer des estimations de la direction si d'autres éléments d'information étaient mis au jour dans l'avenir. Ces estimations et hypothèses doivent être revues régulièrement et, quand des ajustements s'imposent, ils doivent être signalés dans la période au cours desquels on en a pris connaissance. L'estimation la plus importante concerne la détermination de la juste valeur des placements.

2. Accounting policies (continued)

Financial instruments

Financial instruments are financial assets or financial liabilities of the Foundation where, in general, the Foundation has the right to receive cash or another financial asset from another party or the Foundation has the obligation to pay another party cash or other financial assets. All financial instruments are measured at their fair values on initial recognition.

The Foundation's investments are comprised of cash and short-term deposits, bonds and debentures, and equities. Investments also include units in limited partnerships, foreign currency contracts, units in the Community Forward Fund and the cash surrender values of life insurance policies.

Bonds and debentures, equity holdings, foreign currency contracts, and the cash surrender values of life insurance policies are carried at fair value based on quoted prices. Cash and short-term deposits, which include investment certificates and treasury bills, are carried at amortized cost which approximates their fair values.

The Foundation made the irrevocable election, at the time of initial recognition, to subsequently measure certain private placements, which are not traded in an active market, at fair value.

The investment in units of the open ended real estate fund (the "real estate fund") and the open ended real estate debt fund (the "real estate debt fund"), are limited partnerships, which are valued at fair value obtained from the fund's most recent audited financial statements available, being December 31, 2018 (December 31, 2017 in 2017).

The real estate fund and the real estate debt fund hold net assets whose observable prices are not quoted in an active market.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers de la Fondation en vertu desquels, règle générale, elle est autorisée à recevoir un montant en espèces ou un autre actif financier d'une tierce partie ou elle est tenue de remettre un montant en espèces ou un autre actif financier à une tierce partie. Tous les instruments financiers sont enregistrés selon leur juste valeur marchande au moment de leur comptabilisation initiale.

Les placements de la Fondation sont constitués de la trésorerie et équivalents de trésorerie, d'obligations et d'actions. Les placements englobent aussi des unités de sociétés de commandite, des contrats de change, des unités du Fonds de progrès communautaire et la valeur de rachat de polices d'assurance-vie.

Les obligations, les actions, les contrats de change et la valeur de rachat des polices d'assurance-vie sont comptabilisés à leur juste valeur marchande au cours du marché. La trésorerie et équivalents de trésorerie, qui incluent les certificats de placement et les bons du Trésor, sont comptabilisées à leur coût amorti, à savoir à un coût qui se rapproche de leur juste valeur marchande.

La Fondation a fait la désignation irrévocable, au moment de la comptabilisation initiale, de comptabiliser subséquemment certains placements privés, qui ne sont pas transigés dans des marchés actifs, à la juste valeur.

Le placement en unités du Fonds de placements immobiliers à capital variable (le « fonds de placements immobiliers ») et du Fonds de dette immobilière à capital variable (le « fonds de dette immobilière ») sont des sociétés en commandite et sont évalués à leur juste valeur marchande d'après les plus récents états financiers audités des fonds, à savoir au 31 décembre 2018 (au 31 décembre 2017 en 2017).

Le fonds de placements immobiliers et le fonds de dette immobilière englobent des actifs nets dont les prix observables ne sont pas cotés sur des marchés actifs.

2. Accounting policies (continued)

Financial instruments (continued)

The real estate debt fund invests in fixed and floating rate loans secured by properties located in U.S. markets, including mezzanine loans, first mortgage loans and subordinate interests in first mortgage loans. Therefore these financial statements include the fair value for the units in the fund as determined by the managers of the fund based on the estimated fair value of the underlying net assets using generally accepted industry valuation methods including appraisals and discounted cash flow analysis.

The fair value estimates are made at a specific point in time, based on relevant information about the financial and real estate markets, and the fund's financial instruments. As these estimates are subjective in nature, involving uncertainties and matters of significant judgement, they cannot be determined with absolute precision and may differ from the value that would have been used had a market existed. Changes in assumptions can significantly affect the estimated fair value.

The investment in the units of the Mercer Sustainable Opportunities Fund, which is a US dollar based limited partnership, is valued at fair value obtained from the fund's most recent financial statements available, being September 30, 2018 (September 30, 2017 in 2017). The Mercer Sustainable Opportunities Fund holds interests in private investment funds in non-Canadian countries whose observable prices are not quoted in an active market. Therefore, these financial statements include the fair value for the units in the fund as determined by the general partner of the fund based on the estimated fair value of the capital account balances with adjustment made for various factors, including, but not limited to, the attributes of the interests held, including the rights and obligations and any restrictions.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Le fonds de dette immobilière investit dans des prêts à taux fixe et variable garantis par des propriétés situées dans les marchés américains, incluant des prêts mezzanine, des prêts hypothécaires de premier rang et des participations subordonnées dans des prêts de premier rang. Par conséquent, ces états financiers indiquent la juste valeur marchande des unités du fonds établi par les gestionnaires du fonds selon la valeur marchande estimative des actifs nets sous-jacents en utilisant des méthodes d'évaluation généralement reconnues dans l'industrie, dont l'utilisation de valeurs d'expertise et des analyses de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les estimations de la juste valeur marchande sont établies à une date donnée, à la lumière d'information pertinente à propos des marchés financiers et immobiliers, ainsi que des instruments financiers du fonds. Comme il s'agit évidemment d'évaluations subjectives, fondées entre autres sur des incertitudes et des jugements de valeur, il ne s'agit certes pas d'évaluations d'une précision absolue et les valeurs obtenues peuvent différer de celles qui auraient pu être observées sur un marché actif. Les modifications aux hypothèses peuvent altérer considérablement la juste valeur marchande estimative.

Le placement en unités du Sustainable Opportunities Fund de Mercer, qui revêt la forme d'une société en commandite (placements libellés en dollars américains), est évalué à sa juste valeur marchande d'après les plus récents états financiers du fonds, à savoir au 30 septembre 2018 (au 30 septembre 2017 en 2017). Le Sustainable Opportunities Fund de Mercer détient des participations dans des fonds de placement privés établis à l'extérieur du Canada et dont les prix observables ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Par conséquent, ces états financiers indiquent la juste valeur marchande des unités du fonds établie par le commandité du fonds selon la valeur des soldes des comptes de capital, valeur rajustée en fonction de divers facteurs, entre autres, des caractéristiques de la participation, dont les droits, obligations et restrictions.

2. Accounting policies (continued)

Financial instruments (continued)

The fair value estimates are made at a specific point in time based on information about the fund's net assets.

As these estimates are subjective in nature, involving uncertainties and matters of significant judgement, they cannot be determined with absolute precision and may differ from the value that would have been used had a market existed. Changes in assumptions can significantly affect the estimated fair value. This investment is part of the Foundation's impact investing initiative.

The Global Infrastructure Fund is a limited partnership that invests in core infrastructure assets in countries with established regulatory environments and strong rule-of-law. It is an investment whose observable prices are not quoted in an active market and are valued at fair value obtained from the fund's most recent audited financial statements available, being December 31, 2018.

The New Market Fund is a limited partnership that invests in affordable rental housing. The investment is valued at its fair value as provided by the fund. It is an investment whose observable prices are not quoted in an active market. This investment is part of the Foundation's impact investing initiative.

The investment in the units in the Community Forward Fund is an investment trust that invests in loans to charities and not-for-profit organizations and, in connection with such mandate, to try to increase the financial skills and acumen of these entities. As at December 31, 2018 the investment is valued at cost, less any required reduction for impairment, which is none. It is an investment whose observable prices are not quoted in an active market. This investment is part of the Foundation's impact investing initiative.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les estimations de la juste valeur marchande sont établies à une date donnée, à la lumière d'information à propos de l'actif net du fonds.

Comme il s'agit évidemment d'évaluations subjectives, fondées entre autres sur des incertitudes et des jugements de valeur, il ne s'agit certes pas d'évaluations d'une précision absolue et les valeurs obtenues peuvent différer de celles qui auraient pu être observées sur un marché actif. Ce placement fait partie de l'initiative d'investissement d'impact de la Fondation.

Le fonds global d'infrastructure est une société en commandites qui investit dans les actifs d'infrastructure de pays ayant un environnement réglementaire bien établi et une robuste règle de droit. Il s'agit d'un placement dont les prix observables ne sont pas cotés sur un marché actif et sont évalués à la juste valeur obtenue à partir des derniers états financiers audités disponibles du fonds, soit le 31 décembre 2018.

Le New Market Fund est une société en commandites qui investit dans le logement locatif à prix modique. Ce placement est évalué à sa juste valeur telle que fournie par le Fonds. Il s'agit d'un placement en actions dont les prix observables ne sont pas issus d'une cotation sur un marché actif. Ce placement fait partie de l'initiative d'investissement d'impact de la Fondation.

Le placement en unités dans le Fonds du progrès communautaire a pour mandat de mettre en commun les fonds reçus des souscripteurs dans le but de générer un rendement positif en consentant des prêts à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif et, toujours en lien avec son mandat, de renforcer les compétences et les connaissances financières de ces organismes. Au 31 décembre 2018, ce placement est évalué au prix coûtant moins toute réduction nécessaire pour baisse de valeur des actifs, aucune dans le cas présent. Il s'agit d'un placement dont les prix observables ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Ce placement fait partie de l'initiative d'investissement d'impact de la Fondation.

2. Accounting policies (continued)

Financial instruments (continued)

Purchases and sales of investments are recorded at the trade date. Investment earnings (losses) include realized and unrealized gains and losses computed on an average cost basis, interest and dividends received and accrued, and foreign exchange gains and losses.

Accounts receivable, grants and accounts payable and accrued liabilities, and the managed funds liabilities are carried at cost which approximates their fair values due to the short-term nature of these assets and liabilities.

Impairment

Financial assets measured at cost or amortized cost are tested for impairment when there are indicators of impairment. The amount of the write-down is recognized in operations. The previously recognized impairment loss may be reversed to the extent of the improvement, directly or by adjusting the allowance account, provided it is no greater than the amount that would have been reported at the date of the reversal had the impairment not been recognized previously. The amount of the reversal is recognized in operations.

Transaction costs

The Foundation recognizes its transaction costs in operations in the period incurred for financial instruments carried at fair value. However, for the financial instruments that will not be subsequently measured at fair value after their initial recognition, which would be those carried at cost or amortized cost, the initial carrying values are adjusted by the transaction costs that are directly attributable to their origination, issuance or assumption.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

L'acquisition et la liquidation de placements sont constatées le jour de la transaction. Les gains (pertes) de placement englobent les gains et les pertes réalisés et non réalisés calculés selon la méthode du coût moyen, en incluant les intérêts courus et dividendes reçus et les gains et pertes sur change.

Les comptes débiteurs, les subventions et fournisseurs à payer et les charges à payer et le passif des fonds d'organismes sont comptabilisés au prix coûtant, prix qui se rapproche de leur juste valeur marchande, en raison de la nature à court terme de ces actifs et passifs.

Pertes de valeur

Les actifs financiers évalués au prix coûtant ou au coût amorti font l'objet d'un test de dépréciation lorsque les indicateurs de dépréciation le justifient. Le montant de la réduction de la valeur est constaté dans l'état des résultats. Une perte de valeur constatée antérieurement peut être compensée à même la reprise de valeur, soit directement, soit en rajustant le compte de réserve, pourvu que ce montant ne soit pas supérieur au montant qui aurait été déclaré à la date de la contrepassation si la perte de valeur n'avait pas été constatée antérieurement. Le montant de la contrepassation doit être constaté dans l'état des résultats.

Frais de transaction

La Fondation constate ses frais de transaction aux résultats durant la période au cours de laquelle ils ont été encourus pour ce qui est des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur marchande. Cependant, pour ce qui est des instruments financiers qui ne seront pas comptabilisés à leur juste valeur marchande une fois leur comptabilisation initiale effectuée, à savoir les instruments évalués au prix coûtant ou au prix amorti, les valeurs initiales de comptabilisation sont rajustées en soustrayant les frais de transaction qui sont directement imputables à leur montage, leur émission ou leur prise en charge.

Ottawa Community Foundation
Notes to the financial statements

December 31, 2018
(In thousands of dollars)

2. Accounting policies (continued)

Foreign currency

Investments held in foreign currency are expressed in Canadian dollars on the following basis:

- The carrying values of investments at the rate of exchange prevailing at the respective period end date; and
- Purchases and sales of investments at the rate of exchange prevailing on the trade date of such transactions.

Foreign currency contracts

Investments in forward currency contracts are entered into with approved counterparties for hedging purposes only. The contractual amount of the open contracts is disclosed in the investment listing (see Note 4). At year end the value of these contracts is the gain or loss that would be realized if the positions were to be closed out and the change in the gain or loss for the year is recorded as part of the investment earnings (losses) in the financial statements. Upon closing the contracts, any additional gains or losses are reported in investment earnings (losses) in the financial statements.

Capital assets

Capital assets are recorded at cost. Amortization of capital assets is determined using the straight-line method over the following terms:

Computer hardware	3 years
Computer software	2 years
Furniture and fixtures	5 years

Assets that become fully amortized are written off and removed from the financial statements.

Real estate

Real estate property is recorded at the appraised value, as determined by an independent appraiser, at the time of donation.

Fondation communautaire d'Ottawa
Notes complémentaires

31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

2. Méthodes comptables (suite)

Devises étrangères

Les placements détenus en devises étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

- La valeur comptable des placements au taux de change en vigueur à la fin de leur période respective; et
- L'acquisition et la liquidation de placements au taux de change en vigueur à la date de la transaction des opérations correspondantes.

Contrats de change

La Fondation conclut des contrats de change à terme avec des contreparties autorisées à des fins de couverture seulement. Les montants des contrats ouverts sont présentés dans la liste des placements (voir la note 4). À la fin de l'exercice, la valeur de ces contrats est équivalente au gain ou à la perte qui serait réalisé si les positions devaient être liquidées, et les changements au niveau des gains ou des pertes durant l'exercice sont comptabilisés comme revenus de placement (pertes) aux états financiers. À la clôture des contrats, tout gain ou perte supplémentaire est comptabilisé comme revenus de placement (pertes) aux états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. Leur amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	2 ans
Ameublement	5 ans

Les immobilisations entièrement amorties sont radiées et supprimées des états financiers.

Biens immobiliers

Les biens immobiliers sont comptabilisés à la valeur d'expertise, cette valeur ayant été déterminée par un évaluateur indépendant au moment du don.

Ottawa Community Foundation
Notes to the financial statements

December 31, 2018
(In thousands of dollars)

2. Accounting policies (continued)

Donated goods and services

The Foundation may receive goods at no cost from various sources. Significant donations are recorded in the financial statements at their estimated fair value at the date of the donation. The Foundation also benefits from the services of volunteers. Because of the difficulty of determining their fair value, donated services are not recognized in these financial statements.

Allocation of expenses

Salaries, benefits and other administrative expenses presented in the Statement of Operations and Changes in Fund Balances represent the total amounts incurred for the year and have not been allocated on a functional basis to the various charitable activities and programs of the Foundation.

3. Capital

The Foundation's objectives in managing the endowment capital are:

- To permanently hold the capital of the endowed funds; and
- To generate investment earnings to cover charitable grants and service fees, both determined using fixed rates.

Over the long term, investment earnings are expected to exceed disbursements. Naturally, with a fixed rate for grants and service fees (see Note 5), the actual amount disbursed in any particular year will necessarily be an amount that is less than or greater than the actual investment earnings for that year. However, the objective over the long term is to ensure that the capital of the endowed funds is held permanently.

The Foundation's Investment Committee makes recommendations to the Foundation's Board of Directors on all aspects of the investment management and investment policies of the Foundation.

Fondation communautaire d'Ottawa
Notes complémentaires

31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

2. Méthodes comptables (suite)

Dons de biens et de services

La Fondation reçoit parfois gratuitement des biens ou du matériel de diverses sources. Les dons importants de ce genre sont comptabilisés selon leur juste valeur estimative au moment du don. La Fondation bénéficie aussi des services de bénévoles. Vu la difficulté d'en déterminer la juste valeur, les dons de services ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

Ventilation des charges

Les salaires, les avantages sociaux et les autres frais administratifs présentés dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds représentent le montant total versé à ce titre durant l'exercice. Ces montants n'ont pas été répartis sur une base fonctionnelle parmi les diverses activités de bienfaisance et les divers programmes de la Fondation.

3. Capital

En ce qui a trait à la gestion du capital de ses fonds de dotation, la Fondation a pour objectif de :

- Conserver le capital de ses fonds de dotation de façon permanente; et
- Produire des revenus de placement pour financer les subventions de bienfaisance et les frais de service, les deux étant établis suivant des taux fixes.

À long terme, les revenus de placement devraient excéder les déboursés. Évidemment, comme les subventions et les frais de service sont établis selon des taux fixes (voir la note 5), le montant réel déboursé au cours d'une année donnée sera forcément inférieur ou supérieur aux revenus de placement réels générés pour cette même année. L'objectif à long terme est cependant de veiller à conserver de façon permanente le capital des fonds de dotation.

Le Comité des investissements de la Fondation fait des recommandations au Conseil d'administration sur tous les aspects des politiques de placement et de gestion des investissements de la Fondation.

Ottawa Community Foundation
Notes to the financial statements

December 31, 2018

(In thousands of dollars)

3. Capital (continued)

The Committee reviews the Foundation's assets and the status of its investments quarterly. The Committee oversees the investment program within the policies and procedures approved by the Foundation's Board of Directors. Specifically, the Committee:

- Recommends the selection of, and fees for, investment counsel;
- Sets investment performance objectives and guidelines for investment counsel;
- Monitors investment performance against objectives; and
- Meets periodically with investment counsel.

Fondation communautaire d'Ottawa
Notes complémentaires

31 décembre 2018

(en milliers de dollars)

3. Capital (suite)

Chaque trimestre, le Comité passe en revue les actifs de la Fondation et l'état de ses investissements, et assure la conformité du programme d'investissement avec les politiques et procédures approuvées par le Conseil d'administration de la Fondation. Plus particulièrement, le Comité doit :

- Recommander la nomination des conseillers en placements ainsi que leurs honoraires;
- Établir les objectifs et lignes directrices en matière de rendement des placements pour les conseillers en placements;
- Surveiller le rendement des placements par rapport aux objectifs établis; et
- Rencontrer périodiquement les conseillers en placements.

Ottawa Community Foundation
Notes to the financial statements

December 31, 2018
(In thousands of dollars)

Fondation communautaire d'Ottawa
Notes complémentaires

31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

4. Investments

4. Placements

	2018		2017		
	Carrying Value	% Holdings	Carrying Value	% Holdings	
	Valeur comptable	Part du portefeuille en %	Valeur comptable	Part du portefeuille en %	
	\$	\$	\$	\$	
FAIR VALUE					JUSTE VALEUR
Cash and short-term deposits	23 893	15,0	14 821	10,0	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Bonds and debentures					Obligations
Government bonds	19 323	12,0	25 606	17,2	Gouvernements
Corporate bonds	17 859	11,0	23 437	15,7	Sociétés
	37 182	23,0	49 043	32,9	
Equities					Actions
Canadian shares	30 105	19,0	32 111	21,6	Canadiennes
US shares	25 476	16,0	22 305	15,0	Américaines
International equities	15 162	10,0	15 184	10,2	Étrangères
	70 743	45,0	69 600	46,8	
Other					Autres
Cash surrender value of life insurance policies	567	-	542	0,4	Valeur de rachat de polices d'assurance-vie
Unrealized gain (loss) on forward contracts of \$US 5,500 (\$US 5,500 in 2017)	(321)	-	180	0,1	Gain non-réalisé (perte) - contrats de change à terme de 5 500 \$ É.-U., (5 500 \$ É.-U. en 2017)
	246	-	722	0,5	
Private Placements					Investissements privés
Open ended real estate fund	13 582	9,0	10 619	7,1	Fonds de placements immobiliers à capital variable
Open ended real estate debt fund (US)	5 292	3,0	-	-	Fonds de dettes immobilières à capital variable (É.-U.)
Sustainable opportunities fund (US),	3 745	2,0	3 163	2,1	Sustainable opportunities fund (É.-U.),
Global infrastructure fund	2 920	2,0	-	-	Fonds global d'infrastructure
New market fund	21	-	28	-	New market fund
	25 560	16,0	13 810	9,2	
COST					COÛT
Private Placements					Investissements privés
Community forward fund	1 080	1,0	945	0,6	Fonds de progrès communautaire
	158 703	100	148 941	100	

The Foundation's investments expose it to risks associated with financial instruments. The significant financial instrument risks to which the Foundation is exposed along with specific risk management practices related to those risks follows.

Les placements de la Fondation l'exposent à des risques associés aux instruments financiers. Les risques les plus importants auxquels doit faire face la Fondation à cet égard, de même que les pratiques de gestion propres à chacun, sont présentés ci-dessous.

4. Investments (continued)

Financial risk management

The Foundation is exposed to a variety of financial risks as a result of its investment activities. The Foundation has adopted investment policies, standards and practices designed to avoid undue risk of loss and impairment of assets, and to provide a reasonable expectation of a fair return given the nature of the investments. The maximum investment risk to the Foundation is represented by the carrying value of the investments.

The Foundation's risk management practices are carried out primarily through its Investment Committee. The Investment Committee reviews the investment policy at least annually to ensure that it is appropriate for the Foundation's stated spending objectives. In addition, working with an Investment Advisor, the Investment Committee monitors the quarterly performance of all investment managers to ensure they are meeting the investment objectives of the Foundation. The Investment Advisor and each Investment Manager may be replaced by the Foundation's Board of Directors on the advice of the Investment Committee.

Market risk

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of an investment will fluctuate because of changes in market prices. Market risk comprises three types of risk being currency risk, interest rate risk and other price risk, as further described herein.

a) Currency risk

Currency risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in foreign exchange rates. Currency risk exposure arises from the Foundation's holdings of non-Canadian investments. As at December 31, 2018, 33.1% (27.3% in 2017) of the carrying value of the Foundation's investments were subject to foreign currency exposure.

4. Placements (suite)

Gestion des risques financiers

La Fondation est exposée à divers risques financiers en raison de ses activités de placement. Aussi, elle a adopté des politiques, des normes et des procédures de placement afin d'éviter les risques excessifs de perte et de moins-value des actifs et de définir des attentes raisonnables quant au rendement des placements en tenant compte de leur nature. Le risque maximal lié aux placements auquel est sujette la Fondation est équivalent à la valeur comptable de ses placements.

C'est d'abord et avant tout le Comité des investissements qui se charge de mettre en application les pratiques de gestion des risques de la Fondation. Il lui appartient d'examiner la politique de placement au moins une fois par année afin de s'assurer qu'elle soit adaptée aux objectifs convenus de la Fondation en matière de déboursés. Le Comité travaille en outre de concert avec un conseiller en placements pour surveiller le rendement trimestriel obtenu par tous les gestionnaires de placements et s'assurer qu'ils rencontrent les objectifs de placement de la Fondation. Le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité des investissements, peut décider de remplacer le conseiller en placements et l'un ou l'autre des gestionnaires de placements.

Risque de marché

Le risque de marché, c'est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un placement varient en raison des fluctuations des cours du marché. Les trois types possibles de risque de marché, soit les risques liés au taux de change, au taux d'intérêt et au prix, sont décrits ci-après.

a) Risque lié au taux de change

Le risque lié au taux de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations du taux de change de devises étrangères. La Fondation est exposée à un tel risque compte tenu de ses placements dans des titres étrangers. Au 31 décembre 2018, la Fondation détenait 33,1 % (27,3 % en 2017) de la valeur comptable de ses placements dans des instruments sujets aux fluctuations du taux de change.

Ottawa Community Foundation
Notes to the financial statements

December 31, 2018
(In thousands of dollars)

4. Investments (continued)

Market risk (continued)

a) Currency risk (continued)

Currency risk on the US portion of the Foundation's investment portfolio is partially managed by hedging with forward currency contracts

As at December 31, 2018 the Foundation had hedged approximately 29.5% (30.9% in 2017) of the US dollar fair value of the US investment holdings. An increase of 10% in the value of the Canadian dollar relative to the US dollar would cause a decrease in the value of the unhedged US investments of \$1,634 (\$1,400 in 2017) in Canadian dollars. While non US foreign investments as at December 31, 2018 represent 11.9% (12.3% in 2017) of the investment portfolio, management has not hedged the other international currencies as in their opinion, the number of different currencies provides diversification and acts to some degree as a hedge on their own.

a) Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value or future cash flows of a fixed income investment will fluctuate because of changes in market interest rates. The Foundation's fixed income investments, which are comprised of government and corporate bonds and debentures, are exposed to interest rate risk.

In general, longer terms to maturity have an increased interest rate risk. The Foundation's investment managers take steps in the active management of the bonds and debentures portfolio to mitigate this risk.

Fondation communautaire d'Ottawa
Notes complémentaires

31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

4. Placements (suite)

Risque de marché (suite)

a) Risque lié au taux de change (suite)

Le risque lié au taux de change sur la tranche des titres américains du portefeuille de la Fondation est en partie géré au moyen de contrats de change à terme.

Au 31 décembre 2018, la Fondation avait couvert environ 29,5% (30,9 % en 2017) de la juste valeur – en dollars américains – de ses titres américains. Une augmentation de 10 % de la valeur du dollar canadien entraînerait une diminution de 1 634 \$ (1 400 \$ en 2017) de la valeur – en dollars canadiens – des titres américains non couverts. Bien qu'au 31 décembre 2018 les placements étrangers autres qu'américains comptaient pour 11,9 % (12,3 % en 2017) du portefeuille de placements de la Fondation, la direction a décidé de ne pas recourir à une opération de couverture concernant les autres devises étrangères car, à son avis, le nombre élevé de devises assure une diversification et sert, dans une certaine mesure, de moyen de couverture.

b) Risque lié au taux d'intérêt

Le risque lié au taux d'intérêt représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un investissement à revenu fixe varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt. Les investissements à revenu fixe de la Fondation, qui englobent des obligations de gouvernements canadiens et de sociétés canadiennes, sont exposés à des risques liés au taux d'intérêt.

En général, les termes jusqu'à échéance plus longs des obligations ont un risque accru lié au taux d'intérêt. Les gestionnaires de placements de la Fondation prennent des mesures dans le but de gérer avec diligence le portefeuille d'obligations et d'atténuer les risques.

Ottawa Community Foundation
Notes to the financial statements

December 31, 2018
(In thousands of dollars)

Fondation communautaire d'Ottawa
Notes complémentaires

31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

4. Investments (continued)

Market risk (continued)

b) Interest rate risk (continued)

The terms to maturity of the bonds and debentures are as follows:

Maturity	2018		2017		Échéance
	Fair Value	% Holdings	Fair Value	% Holdings	
	Juste Valeur	Part des obligations en %	Juste Valeur	Part des obligations en %	
	\$	\$	\$	\$	
Under 1 year	614	1.7	2,632	5.4	Moins de 1 an
1 year to 3 years	3,618	9.7	16,064	32.8	1 an à 3 ans
3 years to 5 years	7,380	19.8	8,261	16.8	3 ans à 5 ans
5 years to 7 years	9,356	25.2	8,938	18.2	5 ans à 7 ans
7 years to 10 years	11,181	30.1	9,696	19.8	7 ans à 10 ans
Over 10 years	5,033	13.5	3,452	7.0	Plus de 10 ans
	37,182	100.0	49,043	100.0	

As at December 31, 2018 had nominal interest rates increased (decreased) by 1.00%, with all other variables held constant, the fair value of the bonds and debentures would have (decreased) increased by 5.75% (5.20% in 2017).

c) Other price risk

Other price risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices (other than those arising from interest rate risk or currency risk), whether those changes are caused by factors specific to the individual financial instrument or its issuer, or factors affecting all similar financial instruments traded in the market. The maximum loss due to price risk is represented by the carrying value of the portfolio. As at December 31, 2018, \$70,700 (\$69,600 in 2017) was invested in equity instruments traded in active markets.

4. Placements (suite)

Risque de marché (suite)

b) Risque lié au taux d'intérêt (suite)

Les termes jusqu'à échéance des obligations sont les suivants :

Au 31 décembre 2018, si les taux d'intérêt nominaux avaient augmenté (diminué) de 1,00 % et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, la juste valeur des obligations aurait (diminué) augmenté de 5,75 % (5,20 % en 2017).

c) Autre risque lié au prix

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des cours du marché (autres que les risques liés au taux d'intérêt ou au taux de change), que ces fluctuations soient causées par des facteurs particuliers à cet instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur l'ensemble des instruments financiers semblables négociés sur le marché. Les pertes maximales découlant du risque lié au prix correspondent à la valeur comptable du portefeuille. Au 31 décembre 2018, une part de 70 700 \$ (69 600 \$ en 2017) du portefeuille était composée d'actions négociées sur des marchés actifs.

4. Investments (continued)

Market risk (continued)

c) Other price risk (continued)

The open ended real estate fund, the open ended real estate debt fund, the global infrastructure fund, the Sustainable Opportunities Fund and the New Market Fund investments are also subject to price risk as the Foundation would be responsible for losses to the extent of the investment in the respective fund.

As at December 31, 2018 had the fair value of the Foundation's equity investments, including its investments in the open ended real estate fund, the real estate debt fund, the infrastructure fund, the Sustainable Opportunities Fund and the New Market Fund increased (decreased) by 10%, with all other variables held constant, the fair value of these investments would have increased (decreased) by \$9,630 (\$8,341 in 2017).

d) Sensitivity analyses

The sensitivity analyses included in this note should be used with caution as the changes are hypothetical and are not predictive of future performance. These sensitivities are calculated with reference to respective year end balances and will change due to fluctuations in the balances in the future. In addition, for the purpose of the sensitivity analyses, the effect of a variation in a particular assumption on the carrying value of the financial instruments was calculated independently of any change in another assumption. Actual changes in one factor may contribute to changes in another factor, which may magnify or counteract the effect on the fair value of the financial instrument.

Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will cause a financial loss for the other party by failing to discharge an obligation.

4. Placements (suite)

Risque de marché (suite)

c) Autre risque lié au prix (suite)

Les investissements dans le Fonds de placements immobiliers à capital variable, le fonds de dette immobilière à durée indéterminée, le fonds mondial pour l'infrastructure, le Sustainable Opportunities Fund et le New Market Fund sont aussi sujets à des risques liés au prix car la Fondation devrait, le cas échéant, essuyer les pertes à la hauteur de ses placements dans chacun des fonds.

Au 31 décembre 2018, si la juste valeur des placements en actions de la Fondation, dont ses placements dans le Fonds de placements immobiliers à capital variable, le fonds de dettes immobilières, le fonds d'infrastructure, le Sustainable Opportunities Fund et le New Market Fund, avait augmenté (diminué) de 10 %, tout étant égal par ailleurs, la juste valeur de ces placements aurait augmenté (diminué) de 9 630 \$ (8 341 \$ en 2017).

d) Analyses de sensibilité

Les analyses de sensibilité présentées dans cette note doivent être utilisées avec prudence car les variations sont hypothétiques et ne sont pas indicatives du rendement futur. Les sensibilités présentées ont été calculées à partir des soldes de clôture et leur montant variera en raison des fluctuations des soldes dans l'avenir. En outre, dans les analyses de sensibilité, l'incidence d'une variation d'une hypothèse particulière sur la valeur comptable des instruments financiers a été calculée indépendamment de toute variation dans les autres hypothèses. Les variations réelles d'un facteur donné peuvent entraîner des variations d'un autre facteur, lesquelles peuvent amplifier ou neutraliser l'incidence sur la juste valeur de l'instrument financier.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une des parties à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour l'autre partie une perte financière.

4. Investments (continued)

Credit risk (continued)

The Foundation is exposed to credit risk through cash and short-term deposits, government and corporate bonds and debentures, and forward contracts in an unrealized gain position. Credit risk arising from these financial instruments is generally limited to the carrying value of the investments shown in the list of investments earlier in this note. The Foundation mitigates credit risk by limiting its bond and debenture holdings to bonds and debentures that are readily marketable and are generally limited to those with a rating of A- or better on purchase. As at December 31, 2018, 98.4% (97.8% in 2017) of the fair value of the bonds and debentures held by the Foundation have a rating of A- or better.

The Foundation's investment managers take steps in active management of the bond and debenture portfolio to mitigate this risk.

The investments in the Community Forward Fund, New Market Fund and the cash surrender value of life insurance policies are also subject to credit risk since the Foundation would be responsible for losses to the extent of the respective investments.

Concentration risk

Concentration risk is the risk that a portfolio will have greater exposure due to a concentration in securities with similar characteristics or subject to similar economic, political or other conditions. The Foundation's Investment Committee mitigates concentration risk by ensuring that the portfolio adheres to the investment policy which identifies and limits geographic allocations as well as limits individual equity holdings. The Foundation's Investment Committee reviews the concentration of the portfolio on a quarterly basis.

4. Placements (suite)

Risque de crédit (suite)

La Fondation est exposée à des risques de crédit au titre de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, de ses obligations de gouvernements canadiens et de sociétés canadiennes et de ses contrats de change à terme en position de gain non réalisé. Les risques de crédit découlant de ces instruments financiers sont généralement limités à la valeur comptable des placements dont la liste a été présentée plus tôt dans la présente note. La Fondation atténue ses risques de crédit en restreignant les obligations qu'elle détient à celles qui sont facilement négociables et, règle générale, à celles qui sont assorties d'une cote d'au moins A- sur l'acquisition. Au 31 décembre 2018, 98,4% (97,8 % en 2017) de la juste valeur des obligations détenues par la Fondation était de cote A- ou mieux.

Les gestionnaires de placements de la Fondation prennent des mesures dans le but de gérer avec diligence le portefeuille d'obligations et d'atténuer les risques.

Les placements dans le Fonds de progrès communautaire, le New Market Fund et la valeur de rachat des polices d'assurance-vie sont aussi visés par des risques de crédit car la Fondation devrait, le cas échéant, essayer les pertes à la hauteur de ses placements.

Risque de concentration

Le risque de concentration représente le risque qu'un portefeuille fera l'objet d'une plus grande exposition en raison d'une concentration des placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou dans des valeurs sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres semblables. Le Comité des investissements de la Fondation atténue les risques de concentration en s'assurant que la composition du portefeuille est conforme à la politique de placement qui précise et limite la composition géographique du portefeuille et limite la valeur des placements individuels. Le Comité des investissements de la Fondation vérifie la concentration du portefeuille à chaque trimestre.

4. Investments (continued)

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk of being unable to generate sufficient cash or its equivalent in a timely and cost effective manner to meet the spending requirements of the Foundation. The Foundation mitigates liquidity risk by limiting most of its investments to financial instruments that are publicly traded in active markets and thereby readily disposable.

As at December 31, 2018, the Foundation held six classes of investments that were not traded in active markets and total \$26,640 or 17.0% (\$14,755 or 9.8% in 2017) of the total carrying value of the Foundation's investments. With 83.0% (90.2% in 2017) of the investment portfolio having high liquidity, it is management's opinion that there is not a significant liquidity risk.

- The real estate fund investment has an expected life until 2019 and early redemption of units is subject to a fee of 5%.
- The real estate debt fund has a two year redemption lock period from the time of the first capital call which occurred in 2018.
- The Sustainable Opportunities Fund investment has an expected life until 2028 and early withdrawal is only permitted with the consent of the fund's general partner. This consent may be granted or withheld at the general partner's sole and absolute discretion.
- The Global Infrastructure Fund (IFM) provides limited liquidity since redemption rights are not unqualified and interests may not be transferred without the prior written consent of IFM Investors.
- The New Market Fund has an expected life until 2027 and no early redemption or withdrawal is permitted.

4. Placements (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque de ne pas pouvoir produire suffisamment de trésorerie et équivalents de trésorerie, en temps opportun et de façon efficiente, pour satisfaire les besoins en dépenses de la Fondation. La Fondation atténue ses risques de liquidité en limitant la plupart de ses placements aux instruments financiers qui sont largement distribués dans les marchés actifs et, par conséquent, dont elle peut facilement se départir.

Au 31 décembre 2018, la Fondation détenait six catégories de placement qui n'était pas transigés sur des marchés actifs. La valeur totale de ces six catégories est de 26 640 \$ ou 17,0 % (14 755 \$ ou 9,8 % en 2017) de la valeur comptable totale des placements de la Fondation. Comme 83,0 % (90,2 % en 2017) du portefeuille de la Fondation est constitué de placements très liquides, la direction estime qu'il n'y a pas de risque important de liquidité.

- Le Fonds de placements immobiliers est assorti d'une durée de vie allant jusqu'à 2019 et la revente anticipée d'unités est assujettie à des frais de 5 %.
- Le fonds de dette immobilière a une période de blocage de deux ans à partir du premier appel de capital qui a eu lieu en 2018.
- Le placement dans le Sustainable Opportunities Fund doit courir jusqu'en 2028 et tout retrait anticipé doit recevoir l'aval du commandité du fonds. Ce consentement peut être accordé ou refusé à la seule discrétion du commandité.
- Le fonds d'infrastructure mondial (IFM) fournit une liquidité limitée car les droits de rachat ne sont pas sans réserve et les intérêts ne peuvent pas être transférés sans le consentement écrit préalable de IFM Investors.
- Le New Market Fund est assorti d'une durée de vie allant jusqu'à 2027 et aucune revente ni retrait anticipés ne sont permis.

Ottawa Community Foundation
Notes to the financial statements

December 31, 2018
(In thousands of dollars)

4. Investments (continued)

Liquidity risk (continued)

- The Community Forward Fund investment is locked in until 2027 and the Foundation is not able to freely resell its units except in accordance with limited exceptions.

5. Investment Earnings, Charitable Grants and Service Fees

The investment earnings of endowment funds, term funds and spend down funds are used to fund charitable grants and service fees.

The Foundation's policy on granting from endowment funds and term funds provides that the total amount of charitable grants for any particular year is fixed at 4.25% of the average of the ending quarterly carrying values of the endowment and term fund for the 12 quarters ending December 31 of the preceding year. This policy ensures that there is a consistent level of charitable grants over the long term. The amount of charitable grants for any particular year, as determined under this policy, will be transferred from the individual endowment or term fund to Funds available to spend in the Funds for Charitable Distribution fund on January 1 of that year.

The Foundation's policy on service fees provides that the service fees on all funds held and managed are charged on the average of the ending quarterly carrying values of the fund for the preceding 12 quarters on a sliding scale or by agreement at a specified rate.

In addition, flow through funds not associated with an endowed fund are subject to a 2% fee upon receipt as well as a service fee on any remaining funds held at the end of each quarter.

Fondation communautaire d'Ottawa
Notes complémentaires

31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

4. Placements (suite)

Risque de liquidité (suite)

- Dans le cas du Fonds de progrès communautaire, les placements sont bloqués jusqu'en 2027 et la Fondation ne peut revendre librement les unités acquises, hormis moyennant certaines exceptions.

5. Revenus de placement, subventions de bienfaisance et frais de service

Les revenus de placement des fonds de dotation et des fonds à durée déterminée et à épuisement du capital servent à attribuer des subventions de bienfaisance et à régler les frais de service.

La politique de la Fondation sur le subventionnement à même des fonds de dotation et des fonds à durée déterminée stipule que le montant total des subventions de bienfaisance attribuées au cours d'une année donnée est fixée à 4,25 % de la valeur marchande moyenne de clôture du fonds de dotation ou du fonds à durée déterminée durant les 12 trimestres prenant fin le 31 décembre de l'année précédente. Cette politique vise à assurer la stabilité du niveau à long terme des subventions de bienfaisance. Le montant des subventions de bienfaisance d'une année donnée, calculé en vertu de la présente politique, sera transféré du fonds de dotation ou du fonds à durée déterminée aux fonds disponible pour distribution dans les Fonds pour distribution aux fins de bienfaisance le 1er janvier de l'année d'attribution.

La politique de la Fondation sur les frais de service stipule que les frais de service perçus de tous les fonds tenus et administrés sont calculés selon une échelle mobile d'après la valeur marchande moyenne de clôture du fonds des 12 trimestres précédents ou selon le taux convenu dans l'entente.

Par ailleurs, tous les fonds en transit non liés à un fonds de dotation sont assujettis dès réception à des frais de 2 % ainsi qu'à des frais de service sur les fonds restants détenus à la fin de chaque trimestre.

Ottawa Community Foundation
Notes to the financial statements

December 31, 2018
(In thousands of dollars)

Fondation communautaire d'Ottawa
Notes complémentaires

31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

5. Investment Earnings, Charitable Grants and Service Fees

The investment earnings (losses) during the year were comprised of the following:

	2018	2017
	\$	\$
Interest and dividends	2,424	3,139
Investment gains (losses)	(2,561)	6,056
	(137)	9,195

5. Revenus de placement, subventions de bienfaisance et frais de service

Les revenus (pertes) de placement ont été constitués des éléments suivants :

Intérêts et dividendes
Gains (pertes) de placement

6. Real Estate

The Foundation shares ownership of a property known as Fairfields, a designated historical property. The property was recorded at the appraised value, as determined by an independent appraiser, at the time of donation. The expenses related to the management and upkeep of the property are funded by a designated endowment fund.

6. Biens immobiliers

La Fondation est copropriétaire de Fairfields, une propriété historique classée. Cette propriété a été comptabilisée à la valeur d'expertise déterminée par un évaluateur indépendant au moment du don. Les dépenses de gestion et d'entretien de la propriété sont financées par un fonds de dotation désigné.

7. Capital Assets

Computer hardware and software
Furniture and fixtures

	2018		2017
	Cost	Accumulated amortization	Net book Value
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$		\$
Computer hardware and software	5	2	3
Furniture and fixtures	16	7	9
	21	9	12

Matériel informatique et logiciel
Ameublement

7. Immobilisations

8. Managed Funds

Managed fund agreements are tailored to the specific requirements of the applicable organization and may contain clauses that require up to one year's notice to terminate the agreement or are for a specific period of time with options to renew.

8. Fonds d'organismes

Les ententes concernant des fonds d'organismes sont taillées sur mesure aux besoins particuliers des organisations concernées et peuvent prévoir des clauses exigeant un préavis d'un an de résiliation de l'entente ou sont d'une durée précisée assortie d'une option de renouvellement.

Ottawa Community Foundation
Notes to the financial statements

December 31, 2018
(In thousands of dollars)

Fondation communautaire d'Ottawa
Notes complémentaires

31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

9. Deferred Gifts

Life insurance

The Foundation is the beneficiary of numerous life insurance policies.

As at December 31, 2018, the amount of insurance in force for which the Foundation is the owner and beneficiary totals \$4,037 (\$4,788 in 2017). Premiums paid during the 2018 fiscal year by the insured donors were \$50 (\$56 in 2017) and are recognized as both a revenue and an expense in the Statement of Operations and Changes in Fund Balances.

Some life insurance policies carry a cash surrender value which has been recorded in the investment assets (see Note 4) in the amount of \$567 (\$542 in 2017).

Bequests

The Foundation has been designated the beneficiary of certain estates. The amount of these planned gifts is not readily determinable.

10. Commitments

The Foundation has entered into lease commitments until March 31, 2027 for the following gross amounts on a fiscal year basis. The most significant lease is for office space which was renewed during the 2017 fiscal year for a 10 year term.

	\$
2019	114
2020	114
2021	114
2022	118
2023 thereafter	471
	<u>930</u>

In addition to lease commitments, the Foundation has committed to purchase an aggregate of \$1,280 of units of principal in the Community Forward Fund, of which \$1,080 (see Note 4) has been purchased as at December 31, 2018.

9. Dons reportés

Assurance-vie

La Fondation a été désignée comme bénéficiaire de polices d'assurance-vie.

Au 31 décembre 2018, le montant estimé des polices d'assurance-vie dont la Fondation était la propriétaire et la bénéficiaire totalisait 4 037 \$ (4 788 \$ en 2017). Les primes payées au cours de l'exercice 2018 par les donateurs assurés ont totalisé 50 \$ (56 \$ en 2017). Ces montants sont comptabilisés tant comme revenus que dépenses dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Certaines polices d'assurance-vie ont une valeur de rachat, valeur qui a été comptabilisée au montant de 567 \$ (542 \$ en 2017) dans les placements (voir la note 4).

Legs

La Fondation a été désignée comme bénéficiaire de certaines successions. Le montant de ces promesses de don est difficilement estimable.

10. Engagements

La Fondation a conclu des baux dont les échéances s'étalent jusqu'au 31 mars 2027 et dont les montants bruts sont présentés ci-dessous par exercice. Le bail le plus important concerne la location d'espaces à bureaux et a été renouvelé pour une durée de 10 ans au cours de l'exercice 2017.

	\$
2019	114
2020	114
2021	114
2022	118
2023 et après	471

En plus des baux, la Fondation s'est engagée à acheter des unités du Fonds de progrès communautaire à la hauteur de 1 280 \$. Au 31 décembre 2018, elle en avait déjà acquis pour une somme de 1 080 \$ (voir la note 4).

Ottawa Community Foundation
Notes to the financial statements

December 31, 2018
(In thousands of dollars)

10. Commitments (continued)

The Foundation has also committed to purchase an aggregate of \$5,000 US of units in the Sustainable Opportunities Fund, of which \$3,150 US (see Note 4) has been purchased to December 31, 2018.

The Foundation has committed to purchase an aggregate of \$1,000 of units in the New Market Fund, of which \$55 (see Note 4) has been purchased to December 31, 2018.

The Foundation has committed to purchase an aggregate of \$5,650 of units in the Global Infrastructure Fund, of which \$2,920 (see note 4) have been purchased to December 31, 2018.

In connection with its operations, the Foundation regularly enters into agreements for the purchase of various supplies and services. In the opinion of management, these agreements are in the normal course of the Foundation's operations, are not abnormal in amount or nature and do not include a high degree of speculative risk.

Fondation communautaire d'Ottawa
Notes complémentaires

31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

10. Engagements (suite)

La Fondation s'est également engagée à faire des placements d'une valeur globale de 5 000 \$ US dans le Sustainable Opportunities Fund, pour lequel un montant de 3 150 \$ US (voir la note 4) avait été acquis au 31 décembre 2018.

La Fondation s'est engagée à acheter des unités du New Market Fund à hauteur de 1 000 \$, dont un montant de 55 \$ (voir la note 4) avait été acquis au 31 décembre 2018.

La Fondation s'est engagée à acheter en tout pour 5 650 \$ d'unités du Global Infrastructure Fund, duquel 2 920 \$ ont été achetées en date du 31 décembre 2018.

Dans le cours de ses activités, la Fondation conclut régulièrement des ententes visant l'achat de divers services et fournitures. Selon la direction, ces ententes s'inscrivent dans le cours normal des activités de la Fondation, ne sont pas anormales en ce qui concerne leur montant ou leur nature, et ne comportent pas de risque spéculatif élevé.